

« De la manière d'élever les jeunes enfants » au Québec au XIXe siècle

Alex Tremblay Lamarche

Numéro 137, printemps 2019

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/90743ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Tremblay Lamarche, A. (2019). « De la manière d'élever les jeunes enfants » au Québec au XIXe siècle. *Cap-aux-Diamants*, (137), 41–42.

« DE LA MANIÈRE D'ÉLEVER LES JEUNES ENFANTS » AU QUÉBEC AU XIX^E SIÈCLE

Au cours du XIX^e siècle, la perception qu'on se fait de l'enfance change considérablement. Avec l'essor des nationalismes et l'avènement de l'idéal du foyer bourgeois, l'enfant devient le centre de la famille. Aux dires de l'historienne Michelle Perrot, il incarne désormais « le futur de la nation et de la race ». Dans les milieux les plus aisés, il prend une dimension encore plus importante : c'est l'héritier, celui appelé à poursuivre la lignée familiale et à en assurer la postérité sur le temps long. L'éducation des enfants est donc un enjeu de taille auquel les élites prêtent une attention cruciale. Il l'est d'autant plus que, avec les progrès que la science connaît à cette époque, il y a une vive volonté de la part des familles les plus instruites d'être à la page et de faire profiter leur progéniture des plus récentes connaissances sur l'enfance.

La naissance d'un bébé – et en particulier d'un premier fils – dans les familles bourgeoises représente un grand bonheur même si chaque nouveau-né vient avec le risque d'éprouver « le chagrin de le perdre » avant qu'il n'atteigne l'âge adulte. La mortalité infantile est alors courante et elle n'épargne pas les ménages les plus aisés. À moins que



Dans *De la manière d'élever les jeunes enfants du Canada, ou entretiens de madame Genest à ses enfants* (1876), le docteur Hubert LaRue injoie les mères à faire usage d'une « invention moderne » : l'épingle à couche. Cette innovation américaine qui voit le jour au milieu du XIX^e siècle connaît rapidement un vif succès au Québec puisqu'elle permet d'éviter que bébé soit exposé aux piqûres. (« Le D^r Hubert LaRue », *L'Opinion publique*, vol. 12, n^o 41 (13 octobre 1881), p. 481).

l'enfant ne soit mort-né ou ne trépassé dans les premières heures de sa vie, il reçoit fréquemment un prénom qui rappellera un ancêtre notoire, un proche qu'on veut honorer ou une célébrité dans la lignée de laquelle la famille souhaite s'inscrire. C'est notamment le cas de l'auteur de *L'influence d'un livre* (1837), l'écrivain Philippe Aubert de Gaspé, fils

(1814-1841), qui porte le même prénom que son père et que son arrière-grand-père. C'est également celui de la troisième fille de l'homme politique George-Étienne Cartier, Reine-Victoria (1853-1854), dont le prénom ne saurait exprimer plus clairement les allégeances monarchiques de son père!

Si les ménages les plus riches comptent presque systématiquement des domestiques pour seconder les parents dans la tenue de la maison et l'éducation des enfants au Québec, au XIX^e siècle, il est beaucoup moins fréquent de voir des nourrices dans ces familles. Alors qu'elles abondent en Europe (particulièrement en France), elles se font rares ici. Les mères préfèrent plutôt s'occuper de leurs enfants, quitte à les traîner un peu partout avec elles ou à ralentir le

rythme des visites aux parents et amis. Toute une littérature se développe d'ailleurs à cette époque à l'attention des femmes pour leur permettre d'être au fait des derniers développements de la science et d'en faire profiter leurs rejetons. Dans un ouvrage publié en 1876, le docteur Hubert LaRue recommande ainsi de ne plus « plonger dans un bain froid les jeunes enfants



Au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle, on voit de plus en plus de jouets manufacturés dans les familles aisées du Québec. Celles-ci s'approvisionnent notamment en Allemagne où de nombreuses usines fabriquent poupées et services à thé miniatures pour les fillettes et petits véhicules de métal (train, omnibus, voitures à cheval, etc.), chevaux de bois et billes pour les garçons. (« Costumes d'enfants », *Le Monde illustré*, vol. 13, n^o 668 (20 février 1897), p. 683).

aussitôt après leur naissance » et de ne plus recourir à « l'usage barbare » de les emmailloter dans des langes serrés qui empêchaient tout mouvement, mais plutôt de les laver à l'eau tiède et de laisser leurs membres libres de toute entrave.

Au cours de la petite enfance, les bambins n'acquièrent que bien lentement leur autonomie. Il est notamment recommandé qu'ils soient « tenus enfermés dans les maisons » d'octobre à la fin avril (voire jusqu'au début de mai) tant et aussi longtemps qu'ils sont âgés de moins de dix-huit mois à deux ans afin qu'ils ne prennent pas froid. Garçons et filles portent la robe à cet âge. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, il n'est pas rare de voir des petits hommes affublés

de cheveux longs et bouclés. Cela ne dure cependant qu'un temps puisque, vers l'âge de quatre ans, les garçons commencent à porter des vêtements masculins qui les distingueront de leurs sœurs pour le reste de leur vie. À compter de cet âge, les enfants peuvent disposer de davantage de liberté et il est conseillé de ne pas les vêtir d'habillements dispendieux pour ne pas que « la crainte de les salir soit un obstacle à leurs ébats ».

À mesure que le siècle avance, les jouets se font de plus en plus nombreux dans les ménages bourgeois. Les jeux visent à l'époque (comme aujourd'hui d'ailleurs) à préparer les enfants aux rôles qu'ils occuperont plus tard. Les petites filles sont ainsi initiées à la maternité, aux

arts et à la musique tandis que leurs frères le sont aux diverses activités professionnelles qu'ils seront amenés à remplir, aux mathématiques et à la sphère publique. L'éducation des enfants aux bonnes manières et aux valeurs de leur classe sociale débute également à cet âge et ce n'est que lorsqu'ils commencent à les maîtriser qu'ils peuvent aspirer à s'extraire peu à peu de l'enfance. Les petits ne mangent ainsi pas à la même table que leurs parents tant et aussi longtemps qu'ils ne possèdent pas les codes de bienséance et l'étiquette qui se rattachent aux repas. Les enfants sont à cette époque soumis à une discipline stricte et il n'est pas rare que parents et tuteurs exercent des châtiments corporels sur leur progéniture ou leurs pupilles. Aux dires de Louis Fréchette, « élever un enfant [au milieu du XIX^e siècle], c'était le rosser à outrance; le corriger, c'était lui rompre les os ». Selon l'écrivain, la valeur d'un maître d'école est alors « jaugée d'après les proportions de son martinet et la vigueur des muscles appelés à faire fonctionner l'instrument de supplice ». On dit même dans pareilles circonstances que « c'est un bon maître, il est strict ». Plusieurs personnes remettent cependant l'emploi d'une telle force en question au cours de la seconde moitié du siècle. Si tout le monde est d'avis qu'une discipline rigoureuse est nécessaire pour que les enfants se conforment aux lois et ne deviennent pas de vils « garnements qui mourront sur l'échafaud », quelques beaux esprits paraissent croire qu'il ne faut battre un enfant « qu'après avoir épuisé tous les autres moyens de réprimande ». On est alors encore bien loin des préceptes qu'on applique aujourd'hui, mais on sent déjà les timides prémises d'une autre façon de concevoir l'enfance qui s'affirmera avec plus de vigueur dans la deuxième moitié du XX^e siècle.

Alex Tremblay Lamarche, historien